



Sur le fil

La lettre électronique éditée par les élu-e-s communistes
du Conseil Régional de Bretagne

Parmi les décisions votées en Commission Permanente du 7 juillet 2011 :

La commission permanente se réunit une fois par mois pour mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil régional en session plénière pour l'année en cours.

Elue à la proportionnelle des groupes politiques représentés au sein de l'assemblée, elle compte 36 membres : le Président du Conseil régional, les 15 vice-présidents, les 7 présidents de commission, des conseillers régionaux de la majorité

CONTACT

☎ 02.23.21.36.90

✉ Groupe Communiste

13C, rue Franz Heller

35700 RENNES

✉ groupe@pcf-crb.org

🌐 SITE INTERNET

<http://www.groupe-communiste-bretagne.org>

- 2,7 Millions d'euros en faveur du développement de l'offre de logements sociaux de qualité, des politiques de rénovation urbaine (Quimper, Vannes)
- Abondement de 2 Millions d'euros des crédits affectés au chèque force et au chèque formation face à l'augmentation des demandes d'entrée en formation
- 36 Millions d'euros sont consacrés à la mise en œuvre du Service Public Régional de la Formation
- Signature d'une convention avec l'association DROM pour la formation « Kreiz Breizh Akademi ». Celle-ci a pour objectif de proposer un programme de formation musicale pour de jeunes musiciens. 7 demandeurs d'emploi intégreront cette formation à l'issue de laquelle ils seront alors engagés comme musiciens pour une tournée s'étalant sur une durée de 24 mois.
- 5,5 Millions d'euros en faveur de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
- 5,9 Millions d'euros vont être consacrés à l'équipement pédagogique des lycées publics dont 1,4 Million d'euros concerne directement la réforme du baccalauréat technologiques STI2D. Cette réforme voulue par l'Etat mobiliserait 10% des crédits ouverts cette année pour améliorer les équipements pédagogiques de l'ensemble des lycées publics.
- 2 Millions d'euros sont affectés aux contrats de pays dont 250 000 euros pour la construction d'un pôle enfance au Grand Fougeray (35) et 714 000 euros pour la construction d'une médiathèque à Pontivy (56)
- 1,5 Million d'euros en faveur d'aides aux projets artistiques, aux lieux de production, aux déplacements des artistes,...
- Près de 700 000 euros sont alloués à la politique sportive dont une aide de 30 000 euros au GREF Bretagne pour les actions de la mission observatoire « emploi formation » de la filière sport
- Signature d'une convention relative à la réciprocité tarifaire de l'abonnement régional de travail ligérien et de l'abonnement régional tout public breton entre les Pays de La Loire et la Bretagne
- Afin de répondre aux carences constatées de l'offre TER de toute la Bretagne Sud qui a très peu évolué depuis sa régionalisation en 2002, il a été décidé de développer de façon importante la desserte Redon/Quimper. Pour cela, 9 nouvelles circulations par jour sont proposées. On estime à 103 000 le nombre de voyages supplémentaires par an. La contribution de la Région est d'1 million d'euros
- 588,33 Millions d'euros sont affectés au projet de Ligne à Grande Vitesse Le Mans Rennes.